

AGENDA

Dimanche 10 novembre de 9h à 17h

Vide grenier

Gymnastique volontaire
Salle des fêtes

Lundi 11 novembre à 11h

Cérémonie du 11 novembre

Monument aux morts

Dimanche 17 novembre à 11h30

Repas des seniors

Salle des fêtes

Samedi 30 novembre à partir de 14h

Téléthon

Salle des fêtes

Samedi 14 décembre de 14h à 18h

Marché de Noël

Salle des fêtes

Objets trouvés

- Un trousseau de clés, retrouvé à côté de la voie ferrée au Cheylas Gare
- Un VTT, retrouvé sur la piste cyclable le long de l'Isère (pont de La Buissière)



Ces objets peuvent être récupérés au bureau de la police municipale.

Messages à nos seniors Repas

Dimanche 17 novembre à la salle des fêtes

Le repas est réservé aux Cheylasiens de 66 ans et plus.

Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation ainsi que les personnes nouvellement



installées sur la commune sont priées de contacter rapidement le secrétariat du CCAS pour s'inscrire, au 04 76 71 71 90.

Colis de fin d'année

La distribution des colis de noël aux personnes âgées de 66 ans et plus aura lieu le samedi 21 décembre, en mairie.



Pour la bonne organi-

sation de la distribution, nous remercions les personnes qui doivent s'absenter ce jour là de bien vouloir le signaler au secrétariat du CCAS.

Nous pourrons selon votre choix:

- conserver le colis en mairie où vous pourrez le récupérer à votre convenance,
- le remettre à une personne de votre choix sur présentation du courrier que vous avez reçu.

Projet Clos du village et Grandes vignes

La création d'un pôle culturel est reportée



Depuis plusieurs années, la commune du Cheylas réfléchit à un projet d'aménagement du centre Bourg et de valorisation du bâti existant. Ainsi est née l'opération d'aménagement « Clos du village et Grandes vignes ».

Le projet Grandes vignes comprend la construction d'immeubles d'habitation collectifs par une société privée, avec réalisation par la commune du raccordement à la voirie et de l'aménagement des espaces verts attenants. Ce projet immobilier redynamisera le centre bourg et la commune dans son ensemble grâce à l'installation potentielle de nouvelles familles dans les 84 logements prévus comprenant 30 logements sociaux, dont 15 intergénérationnels. Ce projet sera réalisé dans son intégralité dans les années à venir.

Le projet Clos du village, quant à lui, n'a pas encore débuté. Il est composé d'un ensemble accueillant une médiathèque, une salle de spectacles, une maison des associations, un restaurant scolaire et l'aménagement des extérieurs.

Afin d'étudier la faisabilité du projet dans son ensemble, une analyse financière prospective a été menée pour les années 2024-2028. En s'appuyant sur les dépenses et recettes présentes et futures, y compris celles générées par les nouveaux équipements, cette analyse a permis de se projeter dans l'avenir financier de la collectivité selon deux scénarios : la réalisation de l'intégralité des projets au rythme envisagé, ou seulement d'une partie, sachant que dans tous les cas le projet Grandes vignes sera réalisé.

Deux points essentiels ressortent de l'analyse :

Premièrement, malgré une conjoncture difficile, **la commune est en bonne santé financière**. Ses ressources, équivalentes à celles d'une commune plus importante, lui permettent de maintenir un haut niveau de services tout en poursuivant une politique d'investissements ambitieuse (rénovation

des équipements communaux, panneaux solaires, etc.)

Deuxièmement, malgré cette bonne santé, la réalisation du projet Clos du village n'est pas financièrement viable pour la collectivité, que ce soit en intégralité ou seulement en partie. En effet, la réalisation du projet nécessiterait de recourir à un emprunt massif qui excéderait la capacité d'endettement du Cheylas (capacité de la commune à rembourser ses emprunts futurs tout en assurant le financement de ses services et de ses investissements publics).

Au regard de ces éléments, la municipalité à décidé de suivre les préconisations de l'analyse financière et de reporter la réalisation du pôle culturel et du restaurant scolaire.

Les freins sont multiples. En premier lieu, l'ouverture à l'urbanisation des Grandes vignes : inscrite dans le plan local d'urbanisme applicable sur le territoire communal, ce projet engage la commune à réaliser des aménagements conséquents pour la voirie, les réseaux et les espaces verts.

Ensuite, une augmentation générale des coûts: 20 à 30 % sur les coûts à la construction et des taux d'intérêt des emprunts exorbitants (plusieurs millions d'euros supplémentaires par rapport aux prévisions).

Enfin, **une instabilité politique durable**, qui complique la prévision des ressources financières de la commune, avec le risque de les voir diminuer.

Cela ne signifie pas pour autant que la commune va cesser ses investissements. Outre le projet Grandes vignes qui suit son cours, la collectivité réfléchit à des solutions adaptées aux besoins des habitants et à ses capacités financières pour améliorer ses équipements culturels (bibliothèque) et associatifs.

De plus, des travaux de préservation du patrimoine bâti du Clos du village (maison, grange, lavoir) sont en cours (cf. l'article sur les travaux) afin de garder la possibilité d'utiliser ces espaces dans le cadre de projets futurs.

La dynamisme de la commune et la préservation de la qualité de vie des Cheylasiens demeurent ainsi au cœur des priorités de la municipalité pour les années à venir.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES ARTICLES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE : JEUDI 21 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre

Le conseil municipal, les anciens combattants, les pompiers, les enfants des écoles, la population sont invités à participer à la cérémonie du 106° anniversaire de l'armistice de 1918 qui aura lieu :

Lundi 11 novembre à 11h au monument aux morts



Élections syndicales TPE

Vous êtes salarié d'une très petite entreprise (TPE) de moins de 11 employés ou employé à domicile ? Vous travaillez dans cette structure depuis décembre 2023 et aurez au moins 16 ans le 25 novembre prochain ? Alors vous remplissez toutes les conditions pour participer aux élections syndicales des TPE qui se tiendront du 25 novembre au 9 décembre 2024.



Ces élections sont une opportunité précieuse pour les salariés qui n'ont pas de représentants dans leur entreprise ni de Comité social et économique (CSE). En votant, vous pourrez choisir ceux qui vous représenteront, vous défendront et vous conseilleront au quotidien. Profitez de ce moment pour vous exprimer et faire valoir vos droits!



La commune du Cheylas organise le samedi 14 décembre 2024 un après-midi d'animations autour des fêtes de fin d'année. Petits et grands auront le plaisir de partager de nombreuses activités et de rencontrer le père Noël.

En parallèle, la commune met à disposition son espace public et recherche des artisans, commerçants et créateurs afin de proposer un marché de Noël : gourmandises, écharpes et bonnets, bijoux, décorations... sont autant de produits attendus.









Organisé par la commission Animation, les associations de la commune et les services municipaux



1RE ÉDITION A.R.C.A.D.E une terre pour vivre

ÉVÉNEMENT INTERCULTUREL SÉNÉGAL - BANDAFASSI



ANIMATIONS FAMILIALES * INITIATIONS DANSE & DJEMBE RESTAURATION * BUVETTE * CONCERT «NIARAMY»

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

SALLE DES FÊTES DE SAINT MAXIMIN (38)

À PARTIR DE 15H00 * PRIX LIBRE * PENSEZ AU COVOITURAGE



















Travaux à Crêts-en-Belledonne

Les travaux de réalisation du bassin de mise en charge se poursuivent à proximité de la zone des jets d'eau. Une déviation du cheminement « piéton » est en place.

Les travaux de jonction de la conduite entre le bassin du Flumet et le bassin de mise en charge ont été terminés fin octobre. L'installation de la base vie du chantier de curage à proximité du bassin du Flumet a débuté. Des mesures de prévention et signalisation sont en place, merci de rester vigilant à l'abord de ces zones de chantier. Le cheminement autour du bassin du Flumet pourra être ponctuellement interrompu par le passage d'engins.

Travaux au Cheylas

Les travaux de finalisation de la zone de dissipation, en bordure des digues de l'Isère, sont en cours. Le passage des piétons et des vélos est maintenu.

Les travaux de pose de la conduite à proximité du Pont de l'Arthaudière sont en cours d'achèvement.

Des aides exceptionnelles pour remettre sur le marché locatif des logements vacants depuis plus de deux ans



Si vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé depuis plus de 2 ans et que vous souhaitez le rénover avant de le remettre en location, Le Grésivaudan et l'Agence nationale de l'habitat lancent une opération d'aides afin d'accompagner les propriétaires bailleurs et les investisseurs dans leur projet de rénovation.

Un programme d'accompagnement concret

Les travaux de réhabilitation de logements vacants, qu'il s'agisse de travaux de mise aux normes ou de travaux favorisant une meilleure performance énergétique, couplés à des loyers adaptés, vous assurent une attractivité sur le marché locatif.

L'Agence nationale de l'habitat vient de mettre en place **une prime exceptionnelle de 5 000 €** pour inciter les propriétaires bailleurs ou futurs bailleurs à remettre sur le marché des logements vacants depuis plus de 2 ans. Cette prime vient s'ajouter aux aides du Grésivaudan (jusqu'à 6 000 € / logement) et aux aides déjà existantes de l'Agence nationale de l'habitat. Ces aides ont pour objectif de répondre au besoin élevé du Grésivaudan en logement locatif.

Pour bénéficier d'une étude personnalisée et d'un accompagnement neutre et gratuit, 2 solutions :

- prendre contact avec un conseiller au 0801 902 138 (appel gratuit),
- se rendre dans l'une des 4 permanences sur le territoire (avec et sans rendez-vous)
 - ALLEVARD les lundis de 10h à 12h en mairie - 3 Place de Verdun
 - PONTCHARRA les lundis de 14h à 16h à l'Espace France services – 33 rue de la Ganterie
 - VILLARD-BONNOT les vendredis de 10h à 12h en mairie - 20 Boulevard Jules Ferry
 - CROLLES les vendredis de 14h à 16h à la communauté de communes Le Grésivaudan – La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Horme



Besoin de changer votre appareil de chauffage bois?

Depuis le 1^{er} octobre 2024, **les foyers ouverts sont interdits dans le Grésivaudan** par arrêté préfectoral. À partir du 1^{er} janvier 2026, les foyers fermés antérieurs à 2002 seront également interdits. C'est le moment de changer votre appareil et de bénéficier de la prime air/bois du Grésivaudan! Elle est cumulable avec MaPrimeRénov', l'éco-prêt à taux zéro et les certificats d'économie d'énergie.

Plus d'infos sur https://www.le-gresivaudan.fr/184-prime-air-bois.htm

le Salon de l'Etudiant

JE M'INSCRIS SUR LETUDIANT.FR 29 - 30 NOVEMBRE GRENOBLE • ALPEXPO

Quelles poursuites d'études après le bac ? Quel parcours dans l'enseignement supérieur est le plus adapté ? Quelles études pour quels métiers ?

Lors de ces journées dédiées à l'éducation, à l'orientation et à l'avenir des jeunes, vous découvrirez un espace riche en opportunités. À travers des conférences, des ateliers et des stands d'information, vous pourrez explorer les débouchés professionnels, comprendre les conditions d'admission, découvrir les programmes de formation et rencontrer des représentants et

des étudiants de formation supérieure tout en affinant vos choix d'orientation.

Le salon s'adresse aussi bien aux lycéens ayant besoin d'aide dans la construction de leur projet d'orientation et dans la découverte de Parcoursup qu'aux étudiants souhaitant se réorienter, poursuivre leurs études ou se spécialiser. Sans oublier les parents et enseignants qui accompagnent les jeunes dans leurs choix d'études et de métiers.

Invitation gratuite (obligatoire) pour venir au salon: https://bit.ly/GRENOBLESE24

Vide grenier

Dimanche 10 novembre de 9h à 17h à la salle des fêtes

Organisé par l'association Gymnastique volontaire de Le Cheylas



Entrée visiteur gratuite

Buvette - Pâtisseries - Sandwichs

Inscriptions: (places limitées)

- Samedi 2 novembre de 9h30 à 12h et mercredi 6 novembre de 16h30 à 18h30 au gymnase.
- Dimanche 10 novembre de 8h à 9h sur place selon les places disponibles.

Tarifs: 8 € la table (environ 1,20m)

Prix total:

Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité



Vente de sapins

L'Association autonome des parents d'élèves de l'école Chartreuse organise une vente de sapins écologique et locale. Les sapins sont issus de la production de Patrick BAUDIN situé à Notre-Dame des Millières (Savoie). Les bénéfices permettront le financement des

projets pour les élèves de primaire.

Passez commande **avant le 22 novembre 2024** et venez chercher votre ou vos sapin(s) **le samedi 7 décembre 2024**, **de 8h à 9h**, **devant l'entrée du gymnase du Cheylas**.

Règlement par chèque à l'ordre de l'AAPEL de Chartreuse ou en espèces, à déposer avec le bon de commande ci-dessous dans la boîte aux lettres de l'AAPEL - 255 rue de l'Hôtel de Ville - 38570 Le Cheylas. **Contact**: aapeldechartreuse@gmail.com

Nom et prénom

Tél. mobile

E-mail

E-mail			
SAPIN NORDMANN COUPÉ			
Taille	Prix (en €)	Quantité	Total
1 m à 1,25 m	22 €		
1,25 m à 1,50 m	27 €		
1,50 m à 1,75 m	38 €		
1,75 m à 2 m	43 €		
Croisillon pour sapin ≤ 1,75 m	3 €		
Croisillon pour sapin >1,75 m	4 €		